



HISTOIRE DU 10, PLACE DE LA CATHÉDRALE

Anciennement Pharmacie du Cerf, les locaux actuels de la Boutique Culture, situés 10, place de la Cathédrale à Strasbourg, abritent au premier étage un ensemble de peintures murales datant de la deuxième moitié du XVI^e siècle. Découvertes sous le crépi en 1881 et classées Monument Historique en 1936, ces peintures en grisaille sont disposées en frise au dessus d'un lambris et se situent sur les deux murs les plus longs de cette pièce oblongue et de petite taille donnant sur le portail de la cathédrale.

Elles illustrent le premier des 150 psaumes de l'Ancien Testament, traditionnellement attribués au roi David. Il est ici divisé en 8 scènes, dont la troisième manque aujourd'hui à la suite d'une percée conduite par le pharmacien Jacques Spielman au XVIII^e siècle visant à réunir les deux bâtiments.

Couverture :

Détail d'une fresque du premier étage de la Boutique Culture (2^e scène), « Qui non abiit in consilio impiorum » : *qui ne suit pas les conseils des impies*.

S'agissant d'une commande privée, aucune trace de la réalisation de ce cycle peint n'est conservée aux archives de la Ville. De même, aucune signature n'est visible. Le peintre et le commanditaire de l'œuvre restent donc longtemps inconnus faute d'informations, même si en 1935, Paul Lechten¹ estime qu'« il y a tout lieu de présumer qu'elles ont été exécutées vers 1540 pour un homme d'église attaché à la cathédrale, (...) prédicant protestant ». Cette hypothèse a récemment été revue par l'historienne de l'art Liliane Châtelet-Lange². Il s'agirait selon elle d'une œuvre de David Kandel (1520/1530-1592/1596), artiste strasbourgeois célèbre pour ses gravures illustrant le célèbre herbier (Kreuter-Buch) de Hieronymus Bock. Il est d'après elle le seul peintre actif à Strasbourg à cette époque dont le style correspond à celui du cycle du psaume.

Ce cycle peint aurait été l'objet d'une commande de Martin Breun, apothicaire protestant originaire de Francfort, qui fut le propriétaire des lieux entre 1577 et 1588. Si au XVI^e siècle, cette petite pièce de 3,50 x 5,80 m servait très certainement de pièce à vivre, on suppose que Martin Breun l'utilisa pour sa part comme pièce d'étude ou bibliothèque. À cette époque, les apothicaires maîtrisaient en effet le latin et étaient intégrés à la haute société strasbourgeoise.

Il paraît alors important de rappeler le contexte de réalisation de cette œuvre et du XVI^e siècle plus largement. Cité prospère, berceau de l'imprimerie, la Ville de Strasbourg constitue un terrain favorable à la diffusion d'idées humanistes et, plus largement, au changement. En effet, dès 1519, les strasbourgeois peuvent prendre connaissance des thèses de Luther, alors placardées sur les portes de la cathédrale. En 1524, la Ville adopte la Réforme et en 1532 elle adhère à la Confession d'Augsbourg, devenant ainsi officiellement protestante jusqu'en 1592 où l'on nomme deux évêques : un protestant et

un catholique. Aussi la Cathédrale de Strasbourg, qui fait face au bâtiment, accueille le culte protestant de 1525 à 1550 avant d'être rendue aux catholiques par l'Intérim d'Augsbourg. Ce contexte historique rend d'autant plus plausible l'interprétation de ce cycle peint comme commande d'un Strasbourgeois protestant.

La pièce est actuellement en cours d'étude par les Monuments Historiques en vue d'une restauration prochaine. Les tests de techniques de nettoyage, relevés d'altérations et prélèvements visant à identifier les matériaux utilisés expliquent les différences de coloris visibles au niveau des zones d'analyse. Réalisés en 2008, ils ont par ailleurs permis de mettre en évidence la technique utilisée : il s'agit d'une détrempe sur badigeon de chaux et enduit de chaux comportant des rehauts rouges et traces de vert³, même si la peinture est aujourd'hui obscurcie par la poussière et la suie.

Notons enfin l'ajout au XVII^e siècle d'un plafond en stuc qui présente des figures allégoriques de la Foi, l'Église, la Charité et la Prospérité sous la forme de représentations féminines réalisées en haut-relief et masque partiellement la partie haute du cycle peint.

¹ Paul Lechten, « Les peintures murales Renaissance et plafond en stuc de la maison », *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*, 1935-1936.

² Liliane Châtelet-Lange, *Strassburger Bürgerfrömmigkeit und der Maler David Kandel (1520/1530-1592/1596)*, 2007, Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums.

³ *Strasbourg, Ancienne pharmacie du Cerf : sondages en recherches de peintures murales, constat d'état des peintures de Léo Schnug (XIX^e s.) et étude du cycle peint du premier étage (XVI^e s.)*, étude réalisée par Cécile Billaud, Emmanuel Desroches et Aurélie Robinet en avril et mai 2008.



LE CYCLE DU PSAUME

Le cycle peint se déroule sur fond de paysage continu à l'arrière-plan, les différentes scènes étant séparées par des colonnes antiques peintes. Sous chaque scène mesurant un peu moins d'un mètre de hauteur est inscrit en latin l'extrait du psaume correspondant, en caractères gothiques d'un côté et romains de l'autre.

1^{re} scène, « *Beatus vir* » : *Heureux l'homme...*

Située à droite de la fenêtre, cette scène par laquelle débute le cycle montre un vieil homme, vraisemblablement Moïse, identifiable grâce à ses cornes, transmettant la loi de Dieu au jeune garçon vêtu à l'antique qui lui fait face. Au dessus d'eux, une banderole sur laquelle on peut lire l'inscription à demi effacée *INOCEN(TIA)*. La présence inhabituelle de Moïse introduit le thème de la loi divine, décliné dans les scènes suivantes.

2^e scène, « *Qui non abiit in consilio impiorum* » : *qui ne suit pas les conseils des impies* (photo ci-dessus)

Cette deuxième scène illustre trois des commandements du Décalogue. Le personnage à gauche transperçant un homme au sol de sa lance illustre le sixième

commandement « Tu ne tueras point », tandis que la scène du second plan montrant des voleurs emportant leur butin hors de la maison illustre elle le huitième commandement : « Tu ne voleras pas ». Enfin, la scène de droite met en image le deuxième commandement « Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi » en montrant un homme agenouillé devant une statue d'idole à cornes. Celle-ci peut aussi bien faire référence au dieu Pan, qu'à un satyre ou encore au diable. Au ciel, une pluie noire vient signifier la colère de Dieu.

3^e scène, « *Et in via peccatorum non stetit* » : *ni dans la voie des égarés ne s'arrête*

Cette scène n'est plus visible aujourd'hui. Elle fut en effet détruite par la percée d'une porte au début du XVIII^e siècle commandée par Jacques Spielman, alors propriétaire des lieux. Ce tableau devait certainement montrer d'autres actes impies des « égarés », dans la continuité de la deuxième scène.

4^e scène, « *Et in cathedra pestilentie non stetit* » : *ni au siège des rieurs ne s'assied* (photo ci-contre)

L'interprétation de cette scène est plus délicate, d'autant plus qu'elle est obscurcie, présentant un aspect « roussi ». À gauche, un



usurier est assis derrière une table recouverte de sacs d'argent et fait face à deux paysans debout. On distingue d'autres hommes à l'arrière-plan dont l'identification est rendue difficile par la détérioration des peintures. Cette représentation fait traditionnellement référence au dixième commandement : « Tu ne convoiteras ni la femme, ni la maison, ni rien de ce qui appartient à ton prochain ».

À droite, une scène indépendante montre trois personnages placés l'un derrière l'autre. Les deux premiers semblent être des prêtres catholiques, figurés ici de manière polémique, avec de gros ventres et des visages dodus, comme il était coutume dans l'imagerie protestante satirique de l'époque. Cette volonté critique de l'artiste est encore renforcée par la présence de l'infirme, alors souvent assimilé au fou, qui semble guider les deux ecclésiastiques. Au dessus de la scène, un crucifix sous

lequel flotte un phylactère portant l'inscription *abnegatio* (abnégation). Si cette scène peut paraître assez obscure, il est intéressant de noter que Luther commenta cet extrait en mettant en parallèle les « rieurs » du psaume avec les papistes. À la suite de cette scène, on trouve une niche, ornée de motifs décoratifs, volutes, etc.

Si les quatre premières scènes traitent donc du Décalogue en montrant sa violation par des impies, les quatre dernières scènes qui leur font face, montrent au contraire des exemples de piété et de bonne observance de la loi divine. Le cycle continue de l'autre côté de la pièce après une niche. Celle-ci, qui abritait autrefois un poêle, est maintenant décorée d'une coquille Saint-Jacques stuquée. À droite, on trouve une petite armoire encastrée dans le mur et encadrée par une architecture en trompe-l'œil surmontée de volutes.



5^e scène, «Sed in lege Domini coluntas eius et in lege meditabitur die ac nocte» : mais se plaît dans la loi de Yahvé, mais murmure sa loi jour et nuit (photo ci-dessus)

Sur fond de ruine antique, un homme richement vêtu assis dans un fauteuil lit une bible en allemand, tandis qu'à sa gauche, un autre homme, vêtu plus simplement et assis sur un banc lit une petite bible. À l'arrière-plan, deux personnages, dont l'un porte dans ses bras l'agneau pour le sacrifice, sont en prière devant un autel d'où s'élèvent des flammes. Les deux plans illustrent ainsi des exemples de dévotion.

6^e scène, «Et erit tanquam lignum plantatum iugsta rivulos aquarum quode fructum suam dabit in tempore suo» : Il est comme un arbre planté auprès des cours d'eau ; celui-là portera fruit en son temps

Le tableau illustre ici littéralement la métaphore de «l'homme-arbre», en mettant en scène deux êtres, l'un masculin et l'autre féminin, mi-humains, mi-végétaux. À leur pied, un homme ramasse les fruits tombés de l'arbre tandis qu'au centre, un mendiant recueille des fruits dans son chapeau. À

l'arrière-plan sont illustrées différentes œuvres de charité : distribution de nourriture aux pauvres, don de vêtements à un homme nu, accueil de voyageurs dans une ferme. On peut par ailleurs noter que cette dernière présente des similitudes avec l'architecture alsacienne.

7^e scène, «et folium eius non defleuet et omnia quecumque prosperabuntur, non sic impii non sic sed tanquam pulvis quem proiicit venus a facie terroe» : Et jamais son feuillage ne sèche, tout ce qu'il fait réussit, rien de tel pour les impies, rien de tel, mais ils sont comme la bale qu'emporte le vent

Cette septième scène est clairement divisée en deux parties. À gauche, la vigne grimpe sur l'arbre et le groupe de trois chevaux sont présents comme signes de prospérité et illustrent ainsi la première partie de l'inscription. À l'arrière-plan, les paysans affairés à la récolte ainsi que les bateaux voguant renvoient également une image de bonheur et de réussite.

Il en va autrement pour la partie droite de la scène : on observe en effet à l'avant-plan un groupe de cochons, symboles traditionnels de l'impur et du mal. Au centre, un

pénitent pauvrement vêtu prie, surmonté d'un phylactère dans lequel il est inscrit spes (espoir). À ses côtés, un bouc symbolise à nouveau le péché et le mal, cet animal étant chargé des péchés humains dans la Bible. Des scènes de supplices se déroulent dans la partie supérieure : décapitation, pendaison, supplice de la roue. Au ciel se déploie une scène infernale : des hommes nus chevauchant des diables ailés ou tentant de se dégager de leurs griffes. Cette scène de punition annonce le Jugement dernier mis en image dans le tableau suivant.

8^e et dernière scène, «Ideo non resurgunt impii neque in consilio justorum, quoniam novit dominus Viam justorum et iter impiorum perebit» : Ainsi les impies ne tiendront pas au Jugement, ni les égarés à l'assemblée des justes. Car Yahvé connaît la voie des justes, mais la voie des impies se perd.

Il s'agit ici d'une représentation du jugement dernier. Comme le veut la tradition iconographique, le Christ au ciel préside au jugement entouré par deux anges jouant de la trompette. À sa droite, un ange mène les élus au Paradis, tandis qu'à sa gauche,

l'Enfer est représenté par la gueule béante d'un monstre cornu où séjournent les damnés. Cette représentation de l'enfer est encore marquée par l'esprit médiéval. Convoquant des exemples empruntés au Décalogue et aux Œuvres de charité, l'illustration peinte du premier psaume du roi David rappelait ainsi au propriétaire des lieux les deux voies qui s'offrent à tout homme : celle de l'obéissance à la loi de Dieu qui mène vers le Salut et celle de son refus qui mène à la corruption.

Deux siècles plus tard, en 1770, cette pièce accueille également le jeune Goethe, alors étudiant en droit. Il aurait en effet assisté aux cours que Jacques-Raimbaut Spielman donnait à l'époque au premier étage de son officine. Descendant d'une lignée d'apothicaires occupant la pharmacie du Cerf qu'il reprend en 1743, il est également professeur de médecine à la faculté de Strasbourg et directeur du Jardin botanique de la Ville.

D'après une étude de Liliane Châtelet-Lange: Strassburger Bürgerfrömmigkeit und der Maler David Kandel (1520/1530-1592/1596), 2007, Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums. Résumé: Mélodie Boubel | Photos: Mariucz Marcin Graphisme: Kathleen Rousset | Impression: CUS



La Boutique Culture
Responsable : Béatrice Viard
10, place de la Cathédrale
T. + 33 (0) 3 88 23 84 65
boutiqueculture@strasbourg.eu

Adresse postale :
1, parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex | France

www.strasbourg.eu